

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **CIRE POUR PNEUS 'TIRE SHINE'**

Usage du produit : Lubrifiant (aérosol).

Famille chimique : Mélange.

No. de pièce du fabricant : FTS21C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur:
Radiator Specialty Co., of Canada
 1711 Aimco Blvd.
 Mississauga, ON, Canada
 L4W 1H7

Nom et adresse du fabricant:
 Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information
 : (905) 625-9117 (lundi au vendredi, 8h à 16h)

No. de téléphone en cas d'urgence
 : En cas d'urgence en transport: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC).

Classification pour SIMDUT:

Catégorie A (Contenants sous pression);

Catégorie B5 (Aérosols Inflammables);

Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



Aperçu des urgences : Liquide aérosol transparent. Odeur d'hydrocarbure.
 Danger. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Les contenants peuvent exploser s'ils sont chauffés. Peut être nocif par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. L'ingestion de grandes quantités risque d'être nocive. Risque d'être un danger à l'aspiration. Risque de causer l'irritation des yeux et de la peau.

Ce produit contient des polluants marins.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Inhalation : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. En concentrations extrêmement élevées, le produit peut agir comme un asphyxiant et causer une respiration et un pouls plus rapide, la fatigue et l'inconscience.

Peau : Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqure et des démangeaisons.

Yeux : Risque de causer l'irritation de l'oeil. Sensation de piqure ou de brûlures, rougeurs ou larmes. Vaporiser le produit directement dans les yeux peut causer la congélation et peut causer des lésions oculaires.

Ingestion : N'est pas sensé être une voie d'exposition en conditions normales d'utilisation. Cependant, si le produit est vaporiser directement dans la bouche et qu'une grande quantité de concentré du liquide est avalé, cela pourrait causer une irritation pour la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. Le produit peut présenter un risque d'aspiration, en cas d'ingestion de grandes quantités et causer des lésions pulmonaires mettant en danger la vie de la victime.

Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose. Une exposition répétée et prolongée aux solvants peut causer des dommages au système cérébral et nerveux.

Statut de cancérigène : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

: Ce produit contient des polluants marins. Consulter Section 12 pour plus de renseignements environnementaux.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Heptane normal	142-82-5	40,00 – 70,00
gaz de pétrole liquéfiés	68476-85-7	15,00 – 40,00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Inhalation : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien nettoyer la région affectée avec de l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas provoquer le vomissement. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire appel à une assistance médicale.

Notes au médecin : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité

: Aérosol extrêmement inflammable. Peut être enflammé par une flamme ouverte. Les contenants fermés sous pression risquent d'exploser en cas d'exposition à la chaleur excessive durant une longue période de temps. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. La matière flotte sur l'eau et peut s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'exploisibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

: Aérosols sensibles aux chocs. Contenu sous pression. Risque d'être sensible aux décharges électrostatiques.

Moyen d'extinction approprié : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

: Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Protégez le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

: Oxydes de carbone; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

: Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement anti étincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

: Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Lors de la manipulation, mettre à la terre tous les équipements. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas percer ou incinérer. Laver soigneusement après manipulation. Éviter de manger ou de fumer dans les endroits d'entreposage ou d'utilisation.

Exigences en matière d'entreposage

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

: Amines; Oxydants forts.

Matériaux d'emballage spéciaux

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Heptane normal	400 ppm	500 ppm	500 ppm (2000 mg/m ³)	P/D
gaz de pétrole liquéfiés	Asphyxiant Simple	P/D	1000 ppm (1800 mg/m ³)	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

: Des lunettes à coques anti éclaboussures sont recommandées.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Laver soigneusement après manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Aérosol liquide.	Apparence	: Liquide aérosol transparent.
Odeur	: Odeur d'hydrocarbure.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D		
Point d'ébullition	: - 26,7°C (- 16°F) (propulseur) 93,3°C (200°F) (concentré)	Densité relative	: 0,7 (concentré) 0,54 (propulseur)
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Solubilité dans l'eau	: légèrement soluble
Densité de vapeur (Air = 1)	: > 1	Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)	: > 1
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: 90%
Point d'éclair	: - 104,4°C (- 156°F) (propulseur)		
Point d'éclair, méthode	: P/D	Température d'auto-inflammation	: P/D
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: 2,0 (propulseur)	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: 10,0 (propulseur)
Distance de projection de la flamme	: 76 cm (29,9")	Retour de flamme observé	: OUI
Pression absolue du contenant	: P/D	Viscosité	: P/D
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Températures extrêmes et lumière du soleil directe. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Substances à éviter et incompatibilité	: Amines; Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau & Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
Propriétés irritantes du produit	: Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Risque de causer l'irritation de l'oeil.

Données toxicologiques : Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	CL₅₀ (4hr) inh, rat	DL₅₀	
		(Orale, rat)	(cutané, lapin)
Heptane normal	25 000 ppm (102,5 mg/L) (vapeur)	> 15 000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
gaz de pétrole liquéfiés	276 000 ppm (Butane)	S/O (gaz)	S/O (gaz)

Statut de cancérogène : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction : N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

Tératogénicité : N'est pas sensé être un tératogène.

Mutagénicité : N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Épidémiologie : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Sensibilisation à la matière : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Substances synergiques : Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Autres dangers importants : La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Les caractéristiques écologiques de ce produit n'ont pas été entièrement analysés. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Ce produit contient des polluants marins. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement: Heptane. Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les poissons		
		CL₅₀ / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Heptane normal	142-82-5	5,738 mg/L (truite arc-en-ciel)	1,284 mg/L/28 jours (truite arc-en-ciel)	Aucun(e).
gaz de pétrole liquéfiés	68476-85-7	S/O	S/O	S/O

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les daphnias		
		CE₅₀ / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Heptane normal	142-82-5	0,2 mg/L Chaetogammarus marinus (puce de l'eau)	0,06 - 0,23 mg/L	1
gaz de pétrole liquéfiés	68476-85-7	S/O	S/O	S/O

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les algues		
		EC₅₀ / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Heptane normal	142-82-5	4,338 mg/L/72hr (algues vertes)	0,97 mg/L/72hr	Aucun(e).
gaz de pétrole liquéfiés	68476-85-7	S/O	S/O	S/O

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Persistance : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Contient: Heptane. L'heptane est considéré comme étant facilement dégradable.

Potentiel de bioaccumulation

- : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Heptane normal (CAS 142-82-5)	4,66	2000
gaz de pétrole liquéfiés (CAS 68476-85-7)	2,89 (Butane)	33 (Butane)

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	UN1950	AÉROSOLS	2.1	Aucun(e)	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Peut être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE lorsque transporté dans des contenants de moins de 1,0 Litre dans des emballages n'excédant pas la masse brute de 30 kg. Se référer à l'article 1.17 du Règlement sur le Transport des Marchandises Dangereuses, en Langage Clair, pour plus de détails sur cette exemption.				

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

Danger. Aérosol extrêmement inflammable. Contenu sous pression. Le conteneur peut exploser en cas de chauffage. Peut être nocif par inhalation. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. L'ingestion de grandes quantités risque d'être nocive. Risque d'être un danger à l'aspiration. Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Lors de la manipulation, mettre à la terre tous les équipements. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas perforer ou incinérer les contenants. Laver soigneusement après manipulation. Éviter de manger ou de fumer dans les endroits d'entreposage ou d'utilisation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact cutané, retirer les vêtements contaminés immédiatement et laver à fond avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U. :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CAS: Chemical Abstract Services
 SNC: Système nerveux central
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 Inh: Inhalation
 CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2017.
 2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2017.
 3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2017 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2017.

Préparée pour :

Radiator Specialty Co. of Canada
 1711 Aimco Blvd.
 Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7
 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h)
 Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.

Préparée par :

ICC Centre de Conformité Inc.
<http://www.thecompliancecenter.com>



DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 07/31/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 10/26/2017

No de révision

: 5

Informations de révision

: Sections de la FDS mises-à-jour:
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FIN DU DOCUMENT